Image not found or type unknown

Refus d'autorisation de travail

Par **fari**, le **11/01/2014** à **20:08**

bonsoir,

je suis étudiante et salarié a temps partiel dans une entreprise de chaussures, lorsque j'ai commencé ce travail on m'avait demandé une autorisation de travail et je l'avais faite à le DIRECCTE, après ma responsable est partie en congé maternité et a été remplacé par une autre personne qui ne m'avait pas demandé le renouvellement de l'autorisation provisoire de travail "APT", et quelque temps après je suis passée en CDI, hors comme je suis algérienne cette APT est obligatoire mais moi je ne le savais pas comme c'est mon premier travail depuis que je suis arrivée e France.
Cependant, j'ai pu renouveler mes titres de séjour en 2011 et en 2012 sans APt car on me l'a pas demandé mais cette année on me la demandé a la préfecture, je me suis donc rendu a la DIRECCTE et je leur ai expliqué tout cela mais ils mont refusé l'APT en me disant que je n'ai pas d'APT depuis le 01/11/2011 et moi je ne l'ai pas car on me la pas demandé. en revanche, j'ai discuté avec mon employeur sur cette APT et il n'a rien fait à ce moment la et aujourd'hui j'ai appris que peut être je serai licenciée alors que ce travail constitue ma seule source de revenu. je me suis rendu encore à la DIRECCTE et j'ai rencontré la personne qui se charge de mon dossier mais elle a refusé et elle ma dit qu'il faut apporter plus d'éléments et faire un recours gracieux.
je souhaiterai savoir qu'est ce que je pourrai mettre comme éléments dans mon recours? que me conseillez vous? Est-ce que mon employeur doit me licencié ou n'as pas le droit comme je l'ai informé il y a 8 mois a peu près? que devrai-je faire?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés